

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS,
DE LA SOLDE ET DES PENSIONS

SERVICE DU PERSONNEL

BUREAU DU PERSONNEL FONCTIONNAIRE



MINISTRY OF THE PUBLIC SERVICE
AND ADMINISTRATIVE REFORM

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF PERSONNEL,
SALARIES AND PENSIONS

PERSONNEL SERVICE

ESTABLISHED PERSONNEL BUREAU

10013571
DECISION N° /D/MINFOPRA/SG/DAG/SDPSP/SP/BPF
portant affectation des personnels.

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu l'arrêté n° 001610/MINFOPRA du 11 mars 2020 portant attribution du Brevet de l'ENAM à certains élèves du Cycle "B" de la Division Administrative de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Promotion 2017-2019 ;
Vu l'arrêté n° 001608/MINFOPRA du 11 mars 2020 portant attribution du Diplôme de l'ENAM à certains élèves du Cycle "A" de la Division Administrative de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Promotion 2017-2019 ;
Considérant les besoins en ressources humaines des départements ministériels,

DECIDE :

Article 1^{er}.- Les personnels dont les noms suivent, titulaires du Diplôme ou du Brevet de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Sections **Administration Générale, Économie et Finances, Administration des Affaires Sociales, et Administration du Travail**, Promotion **2017-2019**, précédemment en service au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, sont, à compter de la date de signature de la présente décision, affectés au **Ministère des Transports**.

Il s'agit de :

N°	NOMS ET PRENOMS	MATRICULES	SECTIONS
1	MARTHA LIMUNGA VALIMBE	H-085926	AGA
2	EYIDI Cynthia Barbara	R-085848	
3	DANGUE MBAH Armelle Lynda	U-085800	ECOFI
4	NGWASIRI Eugette MUAFOR SUCHE	A-086043	AAS
5	BINTOU ALHADJI TAOUSSET	J-085776	
6	NDENGUE Léonie	F-085999	AGB
7	VOULANIA Nicole Carine	M-086123	
8	AISSATOU HAMADOU	090169-I	
9	ATYAM ENGOZO'O Olive Gladys	Y-085747	
10	DOVE ABIBA Anita	W-085821	ATB
11	MOHAMADOU DALIBI	D-085976	
12	NDJOLI AYABA Paule Valentine	X-086004	

Article 2.- Les soldes et accessoires de solde des intéressés seront imputés au budget du Ministère des Transports.

Article 3.- La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

AMPLIATIONS :

- MINFOPRA/SG/DAG/SDPSP/SP/BPF ;
- MINFOPRA/SG/DRPCE ;
- MINFOPRA/SG/DGC ;
- MINT/SG/DAG ;
- MINFI/BUDGET/TRESOR/DDPP ;
- INTERESSES/DOSSIERS ;
- CHRONO/ARCHIVES ;
- AFFICHAGE.

24 AOUT 2020



Joseph LE